

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DU-NORD

## RAPPORT DU MAIRE 2017

### UN CHANGEMENT MAJEUR

LES CITOYENS ET CITOYENNES ÉTAIENT HABITUÉS DE RECEVOIR UN RAPPORT DÉTAILLÉ DU MAIRE PORTANT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ. LIVRÉ EN DÉCEMBRE DANS LE JOURNAL LA PLATE-FORME, CE RAPPORT PRÉSENTAIT NON SEULEMENT L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ MAIS AUSSI DE NOMBREUSES INFORMATIONS, TELLES LES CONTRATS ACCORDÉS AUX ENTREPRISES PRIVÉES POUR DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX, LES TAUX DES TAXES FONCIÈRES ET DE SERVICES, LES PRINCIPAUX TRAVAUX ET RÉALISATIONS DE L'ANNÉE COURANTE, NOS INDICES DE PERFORMANCES, LES SOUTIENS FINANCIERS ACCORDÉS AUX ORGANISMES DU MILIEU, LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION ET SOUVENT UNE ANALYSE COMPARATIVE AVEC D'AUTRES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY PORTANT SUR LES COÛTS DES SERVICES ET TAXES DIVERSES

EN JUIN 2017, LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ADOPTAIT LA LOI 122, LOI DÉSIGNÉE SOUS LE THÈME DE « GOUVERNANCE DE PROXIMITÉ ». À L'ARTICLE 3.4.2, RAPPORT DU MAIRE, LE MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMOT) MODIFIAIT SENSIBLEMENT LES PARAMÈTRES DU RAPPORT DU MAIRE ÉNONCÉ À L'ARTICLE 955 DU CODE MUNICIPAL. IL AJOUTAIT L'ARTICLE 176.2.2 DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

- *« 176.2.2. LORS D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE EN JUIN, LE MAIRE FAIT RAPPORT AUX CITOYENS DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE.*
- *CE RAPPORT EST DIFFUSÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ CONFORMÉMENT AUX MODALITÉS DE DIFFUSION DÉTERMINÉES PAR LE CONSEIL. »*

NOUS CONVENONS QUE LE MINISTRE A BIEN VOULU ABRÉGER OU ALLÉGER À LA PLUS SIMPLE EXPRESSION CETTE ACTIVITÉ ANNUELLE. AINSI, LE LÉGISLATEUR ÉTAIT CONSCIENT QUE LES CITOYENS PEUVENT EN TOUT TEMPS S'INFORMER ET CONNAÎTRE CE QUI SE PASSE DANS NOS MUNICIPALITÉS, PUISQUE LA LOI D'ACCÈS À L'INFORMATION ET À LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, (L.R.Q. c. A- 21.1, ACCORDE AUX CONTRIBUABLES UN DROIT FONDAMENTAL D'ACCÈS AUX DOCUMENTS DE NATURE PUBLIQUE, NOTAMMENT LES CONTRATS, LES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL, LES RAPPORTS, LES ÉTUDES, LES ÉTATS FINANCIERS, LES CORRESPONDANCES QUI NE PORTENT PAS SUR DES RENSEIGNEMENTS NOMINATIFS ET AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES.

### UN RAPPORT SIMPLIFIÉ

CETTE DISPOSITION DE SIMPLIFICATION DU RAPPORT DU MAIRE S'INSCRIT MAINTENANT DANS L'ÉVOLUTION DES MOYENS MODERNES DE COMMUNICATION. EN VISITANT LE SITE WEB DE LA

MUNICIPALITÉ, VOUS SEREZ À MÊME DE CONSTATER QUE TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE TRADITIONEL RAPPORT DU MAIRE Y SONT ACCESSIBLES. DE PLUS, LORS DES RÉUNIONS MENSUELLES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES RÉUNIONS SPÉCIALES LES PROCÈS-VERBAUX ET LA LISTE DES COMPTES À PAYER Y SONT IMPRIMÉS POUR LES CITOYENS QUI ASSISTENT AU CONSEIL. LES CONTRIBUABLES PEUVENT ALORS INTERROGER LES MEMBRES DU CONSEIL PORTANT SUR LEUR ADMINISTRATION. AJOUTONS QUE LE PERSONNEL ADMINISTRATIF EST TOUJOURS DISPONIBLE POUR FOURNIR COPIE DES DOCUMENTS ACCESSIBLES ET RÉPONDRE AUX QUESTIONS PORTANT SUR LA NATURE DES RÈGLEMENTS ET DISPOSITIONS DIVERSES DE NOTRE ADMINISTRATION.

IL Y A AUSSI 7 MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DISPONIBLES, LE CAS ÉCHÉANT, POUR GUIDER LES CONTRIBUABLES DANS LA RECHERCHE D'INFORMATIONS PERTINENTES.

## **LE RAPPORT FINANCIER 2017**

VOICI DONC LES GRANDES LIGNES DU RAPPORT FINANCIER DE L'ANNÉE 2017 DÉPOSÉ AU CONSEIL PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉAIRE TRÉSORIÈRE ET PRÉSENTÉ PAR LA VÉRIFICATRICE EXTERNE DE LA FIRME DELOITTE:

- LES REVENUS DE 2017 ONT ÉTÉ DE 1 605 016\$
- LES DÉPENSES DE 1 596 157\$

NOUS AVIONS AU BUDGET UN MONTANT DE REVENUS ET DÉPENSES DE 1 070 788\$. C'ÉTAIT ALORS SANS COMPTER SUR LA RÉALISATION DE L'AGRANDISSEMENT ET DE LA MISE AUX NORMES DU PAVILLON DE LA MONTAGE AVEC DES SUBVENTIONS DIVERSES (PROVINCIALES, FÉDÉRALES ET PRIVÉES). IL Y A AUSSI D'AUTRES SUBVENTIONS DISCRÉTIONNAIRES OBTENUES DE NOTRE DÉPUTÉ, M. SERGE SIMARD, POUR L'ENTRETIEN DE NOS CHEMINS MUNICIPAUX.

AINSI, NOUS TERMINONS L'ANNÉE AVEC UN SURPLUS DE 8 859\$ (*page S17 du rapport de l'auditeur*). NOTRE SURPLUS ACCUMULÉ EST DE 102 553\$ (*page S23.1 du rapport de l'auditeur*).

*ON SE RAPPELERA QU'EN 2016 IL ÉTAIT DE 139 762\$. CET ÉCART DE PRÈS DE 40 000\$ S'EXPLIQUE PRINCIPALEMENT PAR LES CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DU MALHEUREUX ACCIDENT DU 7 SEPTEMBRE 2016. NOUS AVONS DÛ REMPLACER LES ÉQUIPEMENTS DONT LA DÉPENSE (un peu plus de 100,000\$ moins un soutien financier privé de 20 000\$) A ÉTÉ ABSORBÉE À MÊME NOTRE BUDGET DE FONCTIONNEMENT ET D'UNE AFFECTATION DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT (surplus accumulé des années précédentes)*

*LA DETTE RÉELLE DE LA MUNICIPALITÉ EST DE 261 056\$ PROVENANT DES EMPRUNTS POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE ET DE L'ACHAT DU CAMION DE DÉNEIGEMENT. (page S11-6 des états financiers 2017). LE SERVICE DE LA DETTE CONTRIBUE POUR 1,5% DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ.*

*NOTRE TAUX DE TAXATION FONCIÈRE EST RESTÉ LE MÊME À 1,10\$ POUR CHAQUE 100\$ DE LA JUSTE VALEUR MARCHANDE DES PROPRIÉTÉS.*

*NOUS TERMINONS CE RAPPORT FINANCIER EN CITANT INTÉGRALEMENT L'OPINION DU VÉRIFICATEUR EXTERNE :*

- *«À NOTRE AVIS, LES ÉTATS FINANCIERS DONNENT, DANS TOUS LEURS ASPECTS SIGNIFICATIFS, UNE IMAGE FIDÈLE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DU-NORD AU 31 DÉCEMBRE 2017, AINSI QUE DES RÉSULTATS DE SES ACTIVITÉS, DE LA VARIATION DE SES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE SA DETTE NETTE) ET DE SES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ À CETTE DATE, CONFORMÉMENT AUX NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LE SECTEUR PUBLIC».*

## **POUR L'ANNÉE 2018**

POUR L'ANNÉE 2018, NOUS POURSUIVONS NOS DÉMARCHES AUPRÈS DU MAMOT AFIN DE RÉALISER LE PROJET D'ASSANISSEMENT DES EAUX USÉES POUR LES 70 MAISONS DE L'ANSE-À-THÉOPHILE (Anse-du-milieu). NOUS AVONS REÇU L'AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS. LE RAPPORT PRÉPARÉ PAR LA FIRME WSP EST MAINTENANT DÉPOSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL ET DISPONIBLE POUR CONSULTATION. TEL QUE PROMIS, NOUS PRÉSENTERONS AUX CONTRIBUABLES L'ENSEMBLE DES PARAMÈTRES DE CE PROJET, EN RÉPONDANT AUX QUESTIONS AUTANT POUR LES ÉLÉMENTS TECHNIQUES QUE POUR LE VOLET FINANCIER.

UN DEUXIÈME OBJECTIF EST D'INTENSIFIER LES TRAVAUX POUR L'AMÉLIORATION DES CHEMINS MUNICIPAUX. LE MINISTRE COÛTEUX S'EST ENGAGÉ À AUGMENTER L'ENVELOPPE DE LA SUBVENTION STATUTAIRE REMIS À LA MUNICIPALITÉ DEPUIS 1993. IL EST IMPORTANT DE MENTIONNER QUE CE SOUTIEN FINANCIER D'ENVIRON 32 000\$ ANNUELLEMENT N'A JAMAIS ÉTÉ INDEXÉ. NOUS FRAPERONS À LA PORTE POUR AVOIR NOTRE JUSTE PART DU PACTOLE ANNONCÉ PAR LE MINISTRE.

AVEC LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMUNAUTAIRE ET TOURISTIQUE ET LA CORPORATION NAUTIQUE NOUS PRÉPARERONS UN DOSSIER D'AMÉLIORATION DE NOS INFRASTRUCTURES AU QUAI (SERVICE SANITAIRE, PLACE DES ARTISANS ET RAFRAICHISSEMENT DES INSTALLATIONS DU QUAI). À CET ÉGARD, NOUS AVONS DÉJÀ EU UN ENTRETIEN AVEC LE MINISTRE RESPONSABLE DE LA STRATÉGIE MARITIME ET ÉGALEMENT AVEC LA MINISTRE DU TOURISME VENUE VISITER EXPRESSÉMENT NOS INSTALLATIONS. NOUS COMPTONS DONC SUR CES APPUIS AFIN DE DOTER CE SECTEUR NÉVRALGIQUE POUR UN ACCUEIL PLUS CONVIVIALE AUX NOMBREUX VISITEURS QUI FRÉQUENTENT NOTRE VILLAGE. NOUS PRÉSENTERONS BIENTÔT UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU «FONDS RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES» AFIN DE CONFIER À DES PROFESSIONNELS UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA PLACE DES ARTISANS ET UN PLAN D'ENSEMBLE POUR L'AMÉLIORATION DE TOUT LE SECTEUR DE LA ZONE DU QUAI.

IL Y A BIEN SUR D'AUTRES PROJETS, TELS L'AMÉLIORATION DES SENTIERS PÉDESTRES ET DES SENTIERS DE MOTONEIGE. DE PLUS, LES NOMBREUX SOUTIENS FINANCIERS PROVENANTS DU FONDS DE 80 000\$ DES PROJETS STRUCTURANTS DE LA MRC CONTRIBUENT LARGEMENT À SUPPORTER LES PROMOTEURS DU MILIEU CULTUREL, COMMUNAUTAIRE ET DE LOISIRS.

## **EN CONCLUSION**

SOMME TOUTE, LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DU-NORD SE PORTE BIEN. LA POPULATION DEMEURE STABLE AUTOUR DE 412 CITOYENS ET CITOYENNES, NOUS REGARDONS TOUJOURS L'AVENIR AVEC OPTIMISME. LES GRANDS INVESTISSEMENTS DÉJÀ ANNONCÉS DEVRAIENT EN PRATIQUE RÉALISER LEURS TRAVAUX AU COURS DE LA PRÉSENTE ANNÉE ET APPORTER UNE RELANCE DÉMOGRAPHIQUE SOUHAITÉE DEPUIS LONGTEMPS.

ENFIN, NOUS NOUS SOMMES ENGAGÉS À MAINTENIR UNE ADMINISTRATION RIGOUREUSE ET TRANSPARENTE. MÊME SI LE MINISTRE A LARGEMENT SIMPLIFIÉ L'EXPRESSION DU « RAPPORT DU MAIRE » À LA PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS, NOUS CROYONS TOUJOURS UTILE D'INFORMAITER ADÉQUATEMENT NOS CITOYENS DE LA SANTÉ FINANCIÈRE, ADMINISTRATIVE ET DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE COMMUNAUTÉ.

LAURENT THIBEAULT

MAIRE